

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 18.143**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le 22 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 16 octobre 2018

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 16 octobre 2018

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, M. René-Luc CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY , Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** : Mme Nelly SERRE représentée par M. Patrick MARENGO  
Mme Marie-Claire SEURAT représentée par Mme COUDIGNAC  
M. Pierre PAPEIX représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

**ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS** : Mme Nancy LEFÈBVRE, Mme Annie CHABANEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 31

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET** : **DÉSFFECTATION DE LA PARCELLE CADASTRÉE CL N°191 SITUÉE AVENUE DU QUÉBEC À ROYAN**

**RAPPORTEUR** : Mme DAUZIDOU

**VOTE** : UNANIMITÉ

Par un courrier en date du 29 janvier 2018, Monsieur Gabriel TURLAC et Madame Mihaela TURLAC, propriétaires des parcelles cadastrées CL n° 155, 164 et 166, situées 5 ter rue du Saint Laurent à Royan, ont émis le souhait d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée CL n° 167 appartenant à la Ville, de forme triangulaire, afin de procéder à l'alignement de leur terrain.

Le cabinet de géomètre Stéphane DEVOUGE a établi un plan de délimitation et de division de la parcelle cadastrée CL n° 167. En est issu la parcelle cadastrée CL n° 191, d'une contenance de 27 m<sup>2</sup>, qui correspond à ce que souhaiteraient acheter Monsieur et Madame TURLAC. L'autre partie, non numérotée, restant dans le domaine public, correspond à l'emprise de l'avenue du Québec.

Considérant que la parcelle CL n°191 fait partie du domaine public, lequel est inaliénable et imprescriptible, il convient, préalablement à cette cession, de procéder à sa désaffectation et à son déclassement du domaine public.

L'opération de désaffectation consiste à constater que cette parcelle n'est pas affectée à l'usage direct du public et qu'elle ne sert pas à l'accomplissement d'une mission de service public.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal, de constater que cette parcelle n'est pas affectée à l'usage direct du public, ni à une mission de service public.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2241-1 et suivants,
- Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L.2141-1 et suivants,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- de constater et d'approuver la désaffectation du domaine public communal de la parcelle cadastrée CL n° 191, d'une superficie de 27 m<sup>2</sup>, située avenue du Québec, Lieu-dit Les Rullas à Royan,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer tous les documents utiles pour y procéder.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 26 novembre 2018  
Certifié Conforme

Mairie de Royan le  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services  
HUBERT THOMAS

Pour le Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint,  
Jean-Paul CLECH



M. et Mme. TURLAC  
5 ter, Rue des Esturgeons  
17200 ROYAN  
Tel. 0679 03 48 39

MONSIEUR LE MAIRE  
Mairie de ROYAN  
80, Avenue de Pontailiac  
17200 ROYAN

ROYAN  
Le 29/01/2018

Objet : demande d'achat d'une parcelle

Monsieur le Maire,

Un petit triangle de terrain, appartenant à la commune de Royan, se trouve enclavé dans une parcelle que nous avons acquise, à l'adresse 5 Ter, Rue Saint Laurent. En effet, nous sommes propriétaires du lot numéro six (6) du lotissement dénommé « LE DOMAINE DU BELVEDERE 2 », composé des parcelles : CL 155, CL 164, CL 166.

Nous nous permettons de solliciter l'achat de ce petit triangle (difficile à tondre par les employés de la commune) pour rendre la forme de notre parcelle plus harmonieuse, comme vous pouvez le constater sur les plans ci-joints (le triangle fait partie de la parcelle CL 167).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos sincères salutations.

M. TURLAC Gabriel et Mme. TURLAC Mihaela

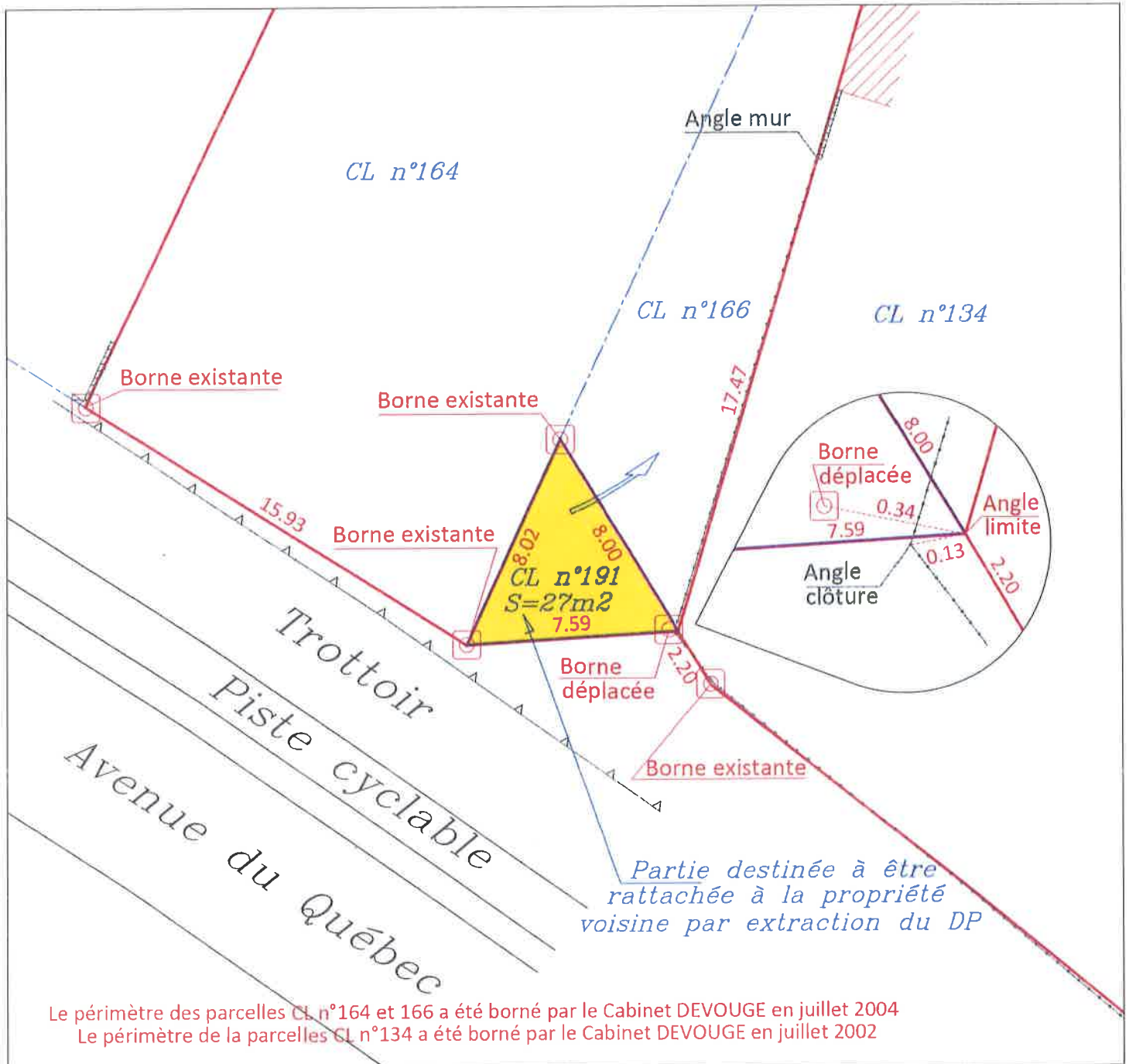


COMMUNE DE ROYAN

Avenue du Québec

Propriété de la Commune de ROYAN

# PLAN DE DIVISION



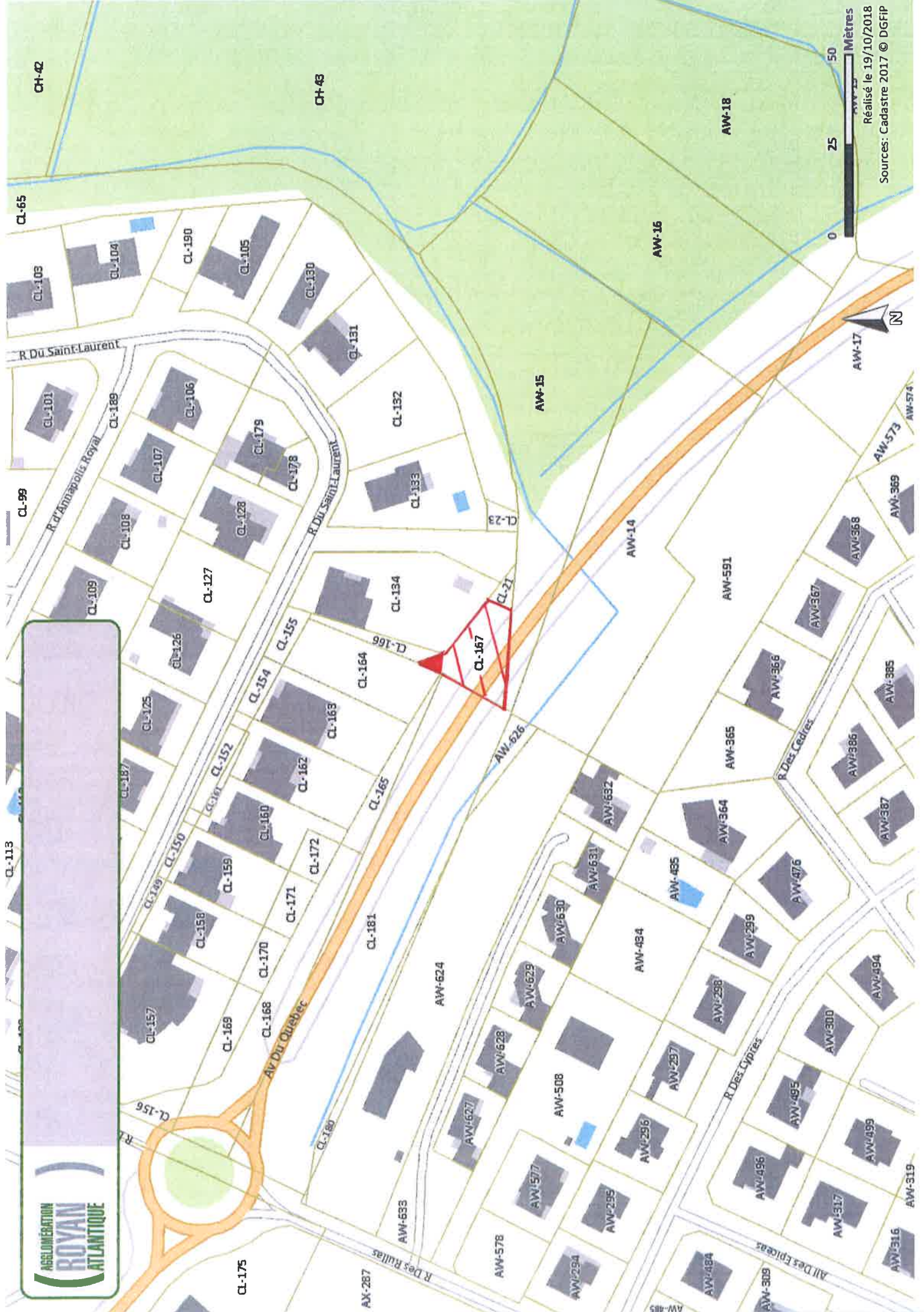
Dressé le 5 septembre 2018  
Mise à jour cadastrale le 4 octobre 2018  
Réf : 18319/R – SD/CL

Echelle 1/200



Cabinet DEVOUGE Ingénieur-Géomètre  
61 Av Daniel HEDDE  
B.P. n°90024 17202 ROYAN Cedex  
Tel:05.46.38.38.00 Fax:05.46.38.45.68  
e-mail : contact@cabinetdevouge.com





0 25 50  
Mètres  
Réalisé le 19/10/2018  
Sources: Cadastre 2017 © DGFiP